

GUIDE DE BONNE CONDUITE ET DES BONNES PRATIQUES



Mettre en place le tri sélectif et la valorisation des déchets

- Je prends contact avec la collectivité compétente en matière d'élimination des déchets (Communauté de Communes)
- Je prends contact avec le SITOM (formation, écolectos, écoverres).
- Je forme et je sensibilise les équipes de bénévoles .
- Je gère les mégots de cigarettes (cendriers de poche ou fixes).
- Je propose 2 filières de tri aux usagers : emballages recyclables et déchets non valorisables.
- Je mets en place des tris spécifiques au niveau des cuisines, stands de restauration et buvettes (déchets fermentescibles, aluminium, etc.) ou au niveau de la technique (piles, déchets d'équipements électriques électroniques).
- J'équipe les personnes chargées de réaliser le nettoyage du site de contenants leur permettant de trier. J'examine les déchets présents dans les contenants des points de tri à chaque vidage afin de corriger les erreurs les plus grossières.
- Je mets en place une communication sur le tri et les sites de collectes.
- Je diffuse une campagne de sensibilisation sur le tri des déchets et leur valorisation.

Respect du site, de ses habitants, de son environnement

- Je prends connaissance des différentes mesures, obligatoires ou recommandées, selon le type d'espaces naturels traversés
- Je limite les nuisances, bruits et odeurs
- Je sensibilise, contrôle et lutte contre les dégradations (la faune, la flore, les paysages et le patrimoine)
- Je remets en état le site à la fin de l'événement



Promouvoir la restauration locale et les produits locaux pour une alimentation durable

- Dans la mesure du possible, je travaille en circuit court (moins de 50 kms).
- J'incite les prestataires de restauration à participer à la démarche.
- Je propose des denrées de saison, issues de l'agriculture biologique ou du commerce équitable.

- Je propose une offre de plats végétariens.
- Je pense à mettre en place une communication spécifique sur mes efforts mis en œuvre (affichage des engagements sur les stands, site internet, ...).



Ancrer son évènement au sein de son territoire et promouvoir la solidarité

- Je mobilise les partenaires locaux et les entreprises de l'économie sociale et solidaire.
- Je rends le lieu de l'évènement accessible à tous.
- Je favorise l'intergénérationnel
- Je sensibilise le public, les intervenants et les partenaires au Développement Durable

Réduire la production de déchets

- Je privilégie la communication électronique.
- Je limite le nombre et la taille des supports papier.
- Je limite les impacts liés à l'impression (recto-verso, noir et blanc, encres végétales, papier éco-labellisé et/ou recyclé...).
- J'évite la gadgeterie ou privilégie les objets utiles et réutilisables.
- Je privilégie les achats en vrac.
- Je n'utilise plus d'eau en bouteille.
- J'utilise de la vaisselle réutilisable (couverts, assiettes...) et/ou des verres consignés.



Favoriser / inciter à la mobilité douce

- Je donne un maximum d'informations (notamment sur le site internet) à propos des modes de transport alternatifs : horaires des trains à partir de la gare la plus proche, plans de bus, horaires des navettes, covoiturage, etc.
- Je prévois sur place un panneau d'affichage pour le covoiturage qui permettra de mettre en relation les personnes pouvant covoiturer pour le trajet du retour.
- Je prévois des conditions avantageuses pour le public qui utilise un transport collectif.



Promouvoir l'évènement de manière durable

- Je communique sur la politique de développement durable mise en place par l'organisateur et sur l'intégration d'un volet Environnement sur mon site internet et dans mon règlement intérieur.
- Je fais appliquer des clauses de développement durable aux entreprises sous-traitantes.
- J'informe et sensibilise mes salariés et mes bénévoles à la démarche écoresponsable de l'évènement.

Mettre en place des mesures «anti-gaspi»

- Je privilégie l'utilisation de produits, réutilisables et recyclables.
- J'aménage le site avec des objets récupérés (déchèterie) après avoir obtenu un accord de la collectivité compétente en matière de gestion des déchets.
- Je mets en place des actions pour réduire le gaspillage alimentaire (adapter les quantités à la demande, ...).
- Je peux concevoir des repas «zéro déchets».
- J'offre les produits non consommés encore consommables à une association pour redistribution.

Proposer des hébergements écoresponsables

- Je choisis des lieux d'hébergements faciles d'accès ou proches du lieu de la manifestation.
- Je favorise les lieux d'hébergements ayant une démarche environnementale.
- J'incite les prestataires d'hébergement à participer à la démarche.



Évaluer, partager et compenser l'empreinte écologique de l'évènement

- J'élabore le bilan environnemental et social à l'issue de l'évènement.
- Je communique mes résultats obtenus et les évolutions mesurées .
- Je compense mes émissions de CO₂.

Ce document a été réalisé avec une partie des Offices de tourisme et clubs des sports du territoire du SITOM.